

la finance rurale

des projets non durables aux institutions pérennes



pour les pauvres



FIDA

FONDS INTERNATIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE

La grande majorité des **pauvres** et des très pauvres vit dans les **zones rurales**

C'est ce dont il faut se souvenir en premier lieu quand on se penche sur la question de la microfinance. Pour le FIDA, la finance est un élément crucial de la lutte contre la pauvreté rurale. Nous ne tenons pas à un modèle institutionnel particulier. La demande de services financiers est très diverse, même parmi les pauvres, aussi pensons-nous que toute



solution durable doit être plurielle. Certains ont besoin de capitaux plus importants que ne peuvent leur en fournir les systèmes d'épargne locaux, par exemple, les personnes assurées de possibilités d'investissement qui leur permettront d'améliorer durablement leur sécurité alimentaire et leurs revenus. Pour pouvoir répondre à ce type de demande, il est essentiel de renforcer les liens avec les institutions financières situées en amont, dont la surface financière est beaucoup plus importante. L'appui peut revêtir de multiples formes, de la formation intensive au profit d'institutions de microfinance répondant aux conditions requises, afin qu'elles deviennent des partenaires viables du secteur privé, à la prise de participation dans des établissements commerciaux dont on souhaite élargir le champ d'activités dans les zones rurales. Il faut toujours garder à l'esprit la façon dont les ruraux pauvres assurent leur subsistance, avant de commencer à définir des moyens concrets de réduire la pauvreté, et d'essayer de comprendre les difficultés rencontrées par les institutions de finance et de microfinance.

Extrait d'une présentation du FIDA à un sommet régional du microcrédit, octobre 2000.

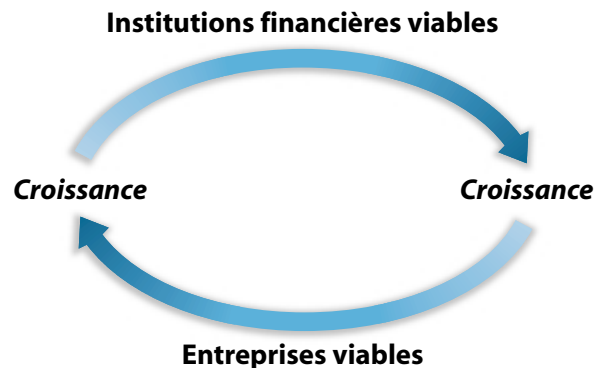
La réduction durable de la pauvreté repose sur l'entraide

Les pauvres ont démontré, à mainte reprise, qu'ils étaient capables d'épargner ou d'emprunter pour investir à bon escient. Depuis sa création en 1978, le FIDA a encouragé les pauvres à s'entraider:

- > en fournissant des fonds prêtables
- > en donnant accès aux services financiers
- > en aidant les pauvres à créer leurs propres institutions financières.

Pour réduire durablement la pauvreté rurale, conformément à sa mission, le FIDA renforce l'autonomie des populations et leurs institutions d'entraide. La viabilité des micro-entreprises, de nature agricole ou non agricole, et celle des institutions locales sont interdépendantes. L'aide doit venir appuyer simultanément les capacités individuelles d'entraide et la viabilité institutionnelle et ne pas les affaiblir par des bonifications de taux d'intérêt, bien intentionnées mais inopportunes.

Le cercle vertueux de la viabilité des institutions et des entreprises



Les pauvres ont besoin de services financiers durables...

de *micro-épargne* pour:

- > mettre leur épargne en sûreté
- > régulariser leur consommation
- > faire face à l'urgence
- > accumuler des ressources
- > autofinancer leurs investissements

de *microcrédit*, donnant accès à des prêts d'importances et de durées diverses pour:

- > financer leurs investissements avec des fonds externes
- > régulariser leur consommation
- > faire face à l'urgence

de *micro-assurances* spécialisées (assurance sur la vie, assurance médicale, assurance en cas d'accident ou sur le bétail) et générales (protection sociale par l'accès à l'épargne propre ou au crédit en cas d'urgence) pour:

- > gérer le risque
- > assurer la sécurité sociale
- > garantir les prêts,

et d'autres services financiers, comme le *microcrédit-bail*, complétés par des services non financiers.

...et d'institutions de microfinance (IMF)...

- > *IMF officielles*, réglementées par les autorités financières d'un pays (banques rurales, banques de développement agricole et certaines banques commerciales et sociétés financières ayant un guichet spécial de microfinance).
- > *IMF semi-officielles*, placées sous le contrôle d'autorités non financières (coopératives d'épargne et de crédit, banques villageoises non réglementées et ONG de crédit).
- > *IMF informelles*, soumises au droit coutumier et à la pression du groupe (associations d'épargne et de crédit rotatives (tontines) qui existent partout, caisses d'épargne et de crédit disposant de fonds de prêt permanents, collecteurs de dépôts à domicile, et les nombreux groupements d'entraide menant quelques activités financières limitées).

...pour offrir les services suivants de façon sûre et rentable:

- > Tenir le rôle d'intermédiaire entre les épargnants et les investisseurs.
- > Allouer les ressources limitées à diverses fins avec des taux de rentabilité différents.
- > Abaisser les coûts de transaction.
- > Élargir et améliorer les services financiers offerts aux pauvres.

Avec l'aide du FIDA, les services proposés par ces institutions renforcent tous la capacité d'entraide des pauvres et complètent les réseaux existants d'obligations mutuelles.



Priorité à l'épargne ou au crédit?

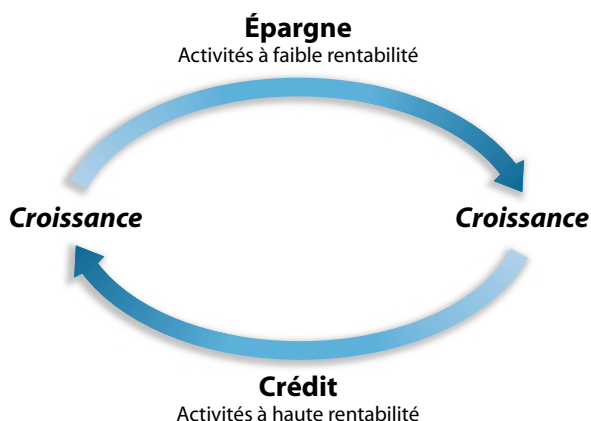
La réduction durable de la pauvreté est subordonnée au développement d'institutions autonomes dynamiques. L'autonomie des pauvres et de leurs institutions repose fondamentalement sur les ressources locales:

- > L'épargne déposée et accumulée par les pauvres dans les institutions financières locales rend possibles l'autofinancement et la gestion du risque dans les ménages.
- > L'épargne mobilisée par les institutions financières locales constitue la source principale de capitaux et garantit l'indépendance à l'égard des aides et des interventions extérieures.

L'épargne figure au passif des institutions qui la collectent, mais à l'actif des pauvres qui la déposent. En revanche, les prêts sont à

l'actif des institutions qui les octroient, mais au passif des pauvres qui en bénéficient. Quant à savoir s'il faut donner la priorité à l'épargne ou au crédit, la question est pragmatique et non idéologique. Le critère déterminant est le taux de rentabilité: *priorité à l'épargne* pour l'agriculture de subsistance et les activités à faible rentabilité, mais *priorité au crédit* pour les activités à rentabilité élevée. Le ménage est le cadre d'activités complexes à faible et haute rentabilité et liées entre elles: des investissements réalisés grâce à l'épargne dans des activités à faible rentabilité étant susceptibles de fournir le capital de départ d'activités à rentabilité élevée financées par des crédits. Celles-ci peuvent à leur tour être génératrices de bénéfices et d'une épargne qui seront réinvestis dans les activités à faible rentabilité, notamment l'agriculture de subsistance. L'aide du FIDA accélère le cycle de l'épargne et du crédit en faisant augmenter le montant des deux. C'est pourquoi la part de l'autofinancement peut être plus importante dans les ménages privilégiant la sécurité, tandis que celle du financement externe peut être plus importante dans les ménages entreprenants.

Le cycle de l'épargne et du crédit des ménages



Seules les institutions viables peuvent étendre en permanence leur champ d'activités auprès des pauvres

Pour contribuer à la réduction durable de la pauvreté, en étendant leur champ d'activités, les IMF doivent elles-mêmes être viables, durables et en expansion. La microfinance est une activité commerciale et non une œuvre de bienfaisance. Par conséquent:

- > Les IMF doivent proposer pour l'épargne des taux d'intérêt ou des marges de participation aux bénéfices attractifs, avec des rendements réels positifs (préservant l'épargne de l'érosion monétaire), et mobiliser leurs ressources propres.
- > Les IMF rurales doivent octroyer les prêts aux taux du marché rural (considérablement plus élevés que les taux de base commerciaux) et couvrir tous leurs frais avec la marge des taux d'intérêt.
- > Les IMF doivent faire des bénéfices et les utiliser pour financer leur expansion.

Seules les IMF ayant prouvé qu'elles étaient capables de mobiliser les ressources, de couvrir leurs frais, de faire des bénéfices et de se développer avec dynamisme méritent d'être aidées. De telles institutions existant dans tous les secteurs financiers – officiel, semi-officiel ou informel. Les gouvernements, avec l'appui des donateurs, devraient être encouragés à élaborer un cadre juridique adéquat pour faire passer les IMF de la catégorie informelle à semi-officielle puis à la catégorie des établissements officiels; et à créer des réseaux et des organisations faitières assurant encadrement, formation, services de conseil, autoréglementation et supervision, échange de liquidités et refinancement.

Concepts clés de la finance rurale

Viabilité >

Utiliser la marge pour couvrir les coûts

Autonomie >

Mobiliser ses ressources propres

Durabilité >

Préserver la valeur de ses ressources

Champ d'activités >

Élargir les services proposés aux pauvres

Impact >

Aider les pauvres à s'aider eux-mêmes



Progrès récents et carences persistantes

Beaucoup de progrès ont été réalisés dans le domaine de la microfinance rurale, en particulier pendant les années 1990. Mais nombre de carences continuent à en entraver l'expansion et la durabilité:

Thème	Progrès	Carences
Cadre politique ou institutionnel	Stabilité macroéconomique; déréglementation des taux d'intérêt; facilité de création de banques ou de succursales; réduction des fonds propres requis pour la création d'IMF	Insuffisance du cadre juridique et institutionnel; lenteur de la déréglementation; insuffisance des droits de propriété et des procédures judiciaires
Institutions de microfinance	Nouvelles formules juridiques pour la création d'IMF fonctionnant sur des bases commerciales; financements privés pour la création d'IMF; accroissement du nombre d'IMF autofinancées	Absence de cadre juridique approprié; niveau excessif des fonds propres requis
Institutions financières informelles	Nouveau cadre juridique permettant de transformer les institutions informelles en institutions officielles et de les intégrer dans le marché financier	Sous-exploitation des possibilités de reclassement de millions d'institutions financières informelles
ONG	Approches novatrices de crédit pour les pauvres dans un environnement hostile; quelques cas de transformation réussie en intermédiaires officiels	Insuffisance des efforts déployés par les ONG pour mobiliser les ressources nationales et assurer leur autonomie; appui des donateurs à des ONG non viables
Banques de développement agricole	Lancement de réformes visant à assurer l'autonomie, la viabilité et l'autofinancement, avec ou sans privatisation	Interventions politiques; insuffisance de viabilité; incapacité de répondre à la demande de services de crédit et de dépôt
Réglementation et supervision des IMF	Débat sur la nécessité d'une réglementation et d'une supervision efficace des IMF	Incapacité des autorités financières de superviser les IMF; absence de supervision des banques de développement agricole; absence d'autoréglementation des IMF
Finance agricole	Remplacement des financements préférentiels par l'autofinancement au moyen des bénéficiaires et de l'épargne et par des crédits commerciaux non ciblés	Insuffisance de l'autofinancement et du crédit commercial pour répondre à la demande de financement à court et long terme; insuffisance de la mobilisation de l'épargne
Accès des pauvres aux services financiers	Amélioration considérable de l'accès des pauvres à des IMF viables (y compris les banques rurales et autres) en tant qu'utilisateurs et que propriétaires	Absence d'accès aux services d'épargne et de crédit pour un grand nombre de pauvres, en particulier dans les zones marginales

Participation des parties prenantes

L'une des difficultés essentielles de l'appui à la création et au renforcement des services financiers ruraux est d'assurer la participation de tous les intéressés. Le FIDA a identifié trois composantes clés pour promouvoir la participation des parties prenantes, à savoir:

- > Associer les pauvres au développement de la finance rurale par le biais de leurs représentants dans les groupes d'entraide, les réseaux et les ONG.

- > Coordonner les parties prenantes à l'échelon national pour assurer une approche intégrée du développement d'un système financier efficace.
- > Établir un dialogue international sur les politiques de finance rurale pour favoriser les approches novatrices là où les systèmes traditionnels ont échoué et pour appuyer la coordination nationale des projets et les liens stratégiques.

Des projets non durables aux institutions pérennes

Le FIDA et d'autres donateurs ont renoncé aux interventions de projet non durables pour appuyer une gamme extraordinairement variée d'institutions pérennes:

> **Transition vers l'autonomie en Indonésie.** Dans le cadre du Projet générateur de revenus pour les agriculteurs marginaux et les paysans sans terre (P4K) – projet de crédit pour les petits agriculteurs et pêcheurs – des vulgarisateurs agricoles ont aidé les plus pauvres à créer quelque 50 000 petits groupes pour la distribution du crédit. Le crédit fourni par la Banque publique Rakyat Indonesia s'étant révélé inadéquat (en termes de montant et de délai d'obtention), les femmes des zones marginales ont joué un rôle de premier plan lorsqu'il s'est agi de transformer ces petits groupes en associations élargies et autonomes d'épargne et de crédit, ce qui a amorcé la transformation d'un projet de crédit apporté de l'extérieur en un véritable mouvement d'entraide. De nombreuses associations se font maintenant enregistrer comme coopératives financières, et le nombre de leurs adhérents ainsi que leur chiffre d'affaires ne cessent de croître.

> **Appui à la diversité institutionnelle au Guatemala.** Depuis la fin de la guerre civile au Guatemala, le FIDA et d'autres donateurs ont encouragé la diversité et la concurrence entre les institutions financières rurales (coopératives financières, ONG de crédit, banques communautaires et Banco Rural, une banque de développement agricole restructurée). Certaines IMF, auxquelles la loi interdit d'accepter des dépôts, ont entrepris de mobiliser des ressources internes et l'appui des donateurs pour se faire enregistrer en qualité de banques ou de sociétés financières. D'autres, comme le réseau de mutuelles de crédit, ont eu recours à l'autoréglementation et adopté des normes prudentielles pour renforcer leur viabilité et élargir leur champ d'activités.

> **Services financiers ruraux en Albanie, en Arménie et en Macédoine.** Dans les pays en transition d'Europe de l'Est, les institutions financières rurales sont encore embryonnaires. Au moyen de lignes de crédit pour des investissements dans l'agriculture privée, qui commence à se développer, le FIDA fournit des liquidités dont ces économies rurales extrêmement peu monétarisées ont le plus grand besoin. Son appui aux coopératives villageoises de crédit en

Albanie peut servir de modèle pour la création d'intermédiaires financiers locaux respectant les principes fondamentaux de l'activité bancaire et appliquant des procédures standardisées simples.

> **Transformation d'un programme de crédit non durable en institutions autonomes au Népal.** Jusqu'en 1992, le FIDA a aidé la Banque de développement agricole du Népal à former des groupements de petits agriculteurs qui ont ensuite créé des organes de coordination et des comités de gestion dans le cadre des bureaux de sous-projets. Sur cette base, la Banque de développement agricole du Népal aide maintenant les agriculteurs à établir des institutions financières locales autonomes, transformant ce projet de crédit en un réseau de coopératives financières dynamiques et indépendantes.



Autonomie en Indonésie

> **Réforme des coopératives d'épargne et de crédit en Tanzanie.** Dans les zones d'altitude de la République-Unie de Tanzanie, le FIDA a appuyé la transformation des coopératives d'épargne et de crédit pour en faire de véritables organisations d'entraide et non plus seulement des organismes de distribution du crédit. Ces coopératives ont déployé beaucoup d'énergie pour mobiliser l'épargne et ont diversifié leurs prêts au secteur de l'agriculture et des micro-entreprises, notamment aux commerçantes. En termes d'impact, cette réforme a contribué à l'autonomie des pauvres, et en particulier des femmes, en tant qu'utilisateurs et propriétaires, amélioré sensiblement la sécurité alimentaire et les revenus et renforcé la viabilité des institutions.

> **Comment, aux Philippines, une ONG de crédit non viable s'est transformée en réplique de la banque Grameen avant de devenir une banque rurale.** Le Centre pour l'agriculture et le développement rural (CARD), était une ONG de crédit non durable qui s'est transformée en une banque rurale viable dont la clientèle de femmes très pauvres augmente rapidement. En mobilisant ses propres ressources auprès de 40 000 clients, pauvres ou non, en proposant une gamme diversifiée de produits financiers et en appliquant une discipline stricte en matière de crédit, elle a réussi à accroître sensiblement le nombre de prêts accordés à son groupe cible qui est constitué de 28 500 femmes très pauvres (décembre 1999). Avec l'appui du FIDA, elle transmet son savoir-faire à d'autres IMF.

> **La Bank Rakyat Indonesia (BRI), la banque de développement agricole qui a révolutionné la finance rurale.** Dans le cadre de la déréglementation financière, les autorités ont supprimé les subventions versées à ce qui est maintenant la division de microfinancement de la BRI et lui ont accordé l'autonomie de gestion en 1983. On peut citer au nombre de ses *bonnes pratiques*: des produits financiers bien conçus, des taux d'intérêt élevés sur l'épargne et les prêts, des incitations récompensant la productivité du personnel et la ponctualité des remboursements, et une bonne gouvernance. En conséquence, la BRI est devenue un des meilleurs fournisseurs de services financiers ruraux dans les pays en développement. Ses 3 700 agences desservent quelque 2,6 millions d'emprunteurs avec un taux de non recouvrement de 1,35% sur un an et gèrent 25,1 millions de comptes d'épargne à l'échelon villageois, témoignant d'une demande énorme de services de dépôt parmi les pauvres (juillet 2000). En 1999, les bénéfices s'élevaient à 150 millions d'USD et l'excédent de liquidités mobilisées au niveau des villages atteignait le chiffre étonnant de 1,5 milliard d'USD. Cette réussite a ouvert de nouvelles perspectives aux banques de développement agricole – il est possible de les réformer – et au secteur de la microfinance: la viabilité et une large ouverture aux pauvres sont compatibles! L'expérience a inspiré au FIDA, à la Banque mondiale et à la FAO une nouvelle initiative: la transformation des Banques de développement agricole en fournisseurs viables et durables de services de micro-épargne et de micro-crédit.

Prêts au secteur de l'agriculture et des micro-entreprises en Tanzanie



Diversité institutionnelle au Guatemala



Lignes de crédit pour l'agriculture privée en Arménie

Le rôle des donateurs

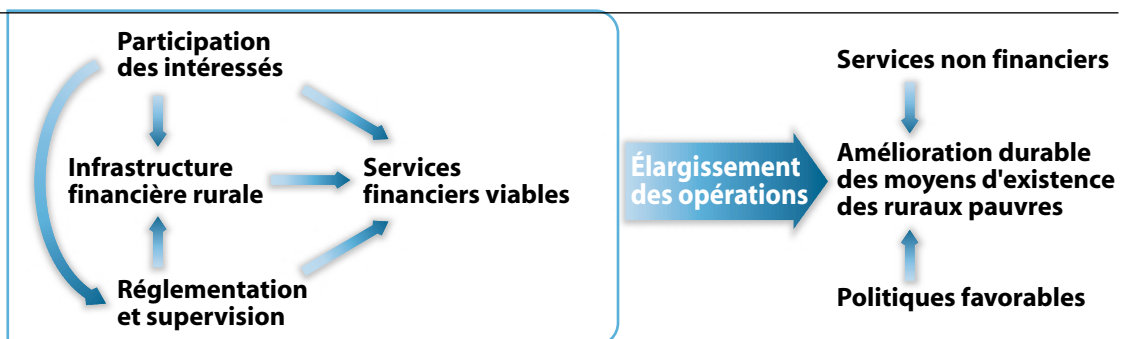
Les donateurs peuvent encourager la croissance du secteur de la finance rurale en prenant les mesures suivantes:

- > Lignes de crédit et prises de participation pour combler les déficits de trésorerie de courte durée des IMF autonomes en phase de croissance.
- > Assistance technique permettant aux institutions de devenir viables et autonomes et d'élargir leur champ d'activités.
- > Assistance technique pour l'établissement et le développement institutionnel de réseaux nationaux et régionaux d'IMF.
- > Assistance technique à l'appui de la création d'organisations faïtières des réseaux d'IMF (pour représenter les divers intérêts et plaider leur cause, fournir des services de formation et de conseil aux organisations membres, établir l'autoréglementation, assurer la vérification des comptes et la supervision, veiller aux échanges de liquidités, donner accès aux sources de refinancement de dernier recours, et servir d'intermédiaire pour l'aide des donateurs aux IMF).
- > Renforcement institutionnel et réforme des banques de développement rural et agricole.
- > Assistance technique aux autorités financières pour l'élaboration d'un cadre de politiques et d'une réglementation portant, notamment, sur les formes juridiques des institutions financières locales (banques rurales, coopératives financières et associations d'épargne et de crédit autofinancées).
- > Appui pour des visites et des formations pratiques dans des institutions et des programmes novateurs.

Concertation

La réduction durable de la pauvreté exige le soutien des gouvernements et un cadre de politiques favorable. Un programme de réduction de la pauvreté ne saurait être durable en l'absence de bonne gouvernance et de politiques adéquates. L'appui des donateurs aux projets de lutte contre la pauvreté ne peut remédier aux carences de la gouvernance. Les prêts accordés aux programmes de réduction de la pauvreté de gouvernements qui n'ont pas la volonté politique de les soutenir et ne parviennent pas à créer un environnement favorable à la croissance et au développement économique de la population ne feront qu'alourdir la dette extérieure sans renforcer pour autant les capacités productives. Avec d'autres donateurs et parties prenantes, le FIDA participera, au nom des ruraux pauvres, à la concertation sur les politiques avec ces pays afin de créer un environnement macro-économique et politique favorable.

L'approche du FIDA en matière de finance rurale



Résumé de la **politique** du FIDA en matière de **finance rurale**

En mai 2000, le Conseil d'administration du FIDA a approuvé une politique en matière de finance rurale comme outil pour la réduction durable de la pauvreté:

La finance rurale est l'un des outils essentiels pour faire reculer la pauvreté rurale. La politique du FIDA en la matière vise à faire augmenter la productivité, les revenus et la



*sécurité alimentaire des ruraux pauvres, en facilitant l'accès à des services financiers durables. **Le FIDA renforcera la capacité des institutions financières rurales à mobiliser l'épargne, couvrir leurs frais et recouvrer leurs prêts, et faire des bénéfices pour s'ouvrir à davantage d'épargnants et d'emprunteurs.** Il peut également contribuer à combler des déficits de capitaux ou de fonds prêtables jusqu'à ce que les institutions deviennent entièrement autonomes. La création de services financiers ruraux n'est pas une panacée et ne va pas sans soulever quelques difficultés, par exemple: assurer la participation de toutes les parties prenantes; établir des infrastructures de financement rural différentes en fonction des conditions locales; renforcer la durabilité institutionnelle tout en offrant des services aux pauvres; et créer un environnement et un cadre de réglementations favorables. Le FIDA contribuera à résoudre ces problèmes et à promouvoir divers types de stratégies, notamment: l'établissement de réseaux d'institutions de microfinance et la création de services fédérateurs; l'officialisation et la démarginalisation de la finance informelle; la création de liens entre les banques et les institutions financières et les groupes d'entraide locaux; et la transformation des banques de développement agricole. Avec cette politique et ses stratégies, le FIDA confirme sa détermination à chercher sans relâche des façons plus efficaces d'aider les ruraux pauvres – en leur donnant la capacité de le faire – à créer des moyens de subsistance durables tant pour eux que pour les générations futures*

Toutes les photos proviennent du FIDA

Couverture: Inde/A. Hossain

Page 2: Bhoutan/ A. Hossain, Égypte/ G. Bizzarri

Page 3: Kenya/G. Pirozzi, Mali/H. Wagner

Page 4: Côte d'Ivoire/C. Nesbitt, Guatemala/N. McGirr,
Chine/L. Dematteis

Page 6: Argentine/G. Bizzarri, Mauritanie/H. Wagner

Page 8: Indonésie/R. Grossman

Page 9: Tanzanie/R. Grossman, Guatemala/N. McGirr,
Arménie/R. Grossman

Page 11: Madagascar/R. Grossman, Ouganda/R. Chalasani



Via del Serafico, 107 – 00142 Rome, Italie

Tel +39 0654591 – Fax +39 065043463

Courrier électronique: ifad@ifad.org

Site web: www.ifad.org

Préparé par: Division consultative technique

Produit par: Équipe publications et micro-édition du FIDA

Mise en page: Birgit Plöckinger

Imprimé par: GMS Grafiche, Rome, Italie – Avril 2001